

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 8 juin 2015 à 19h30 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté, Sylvain Côté et madame Josiane Perron.

Madame Line Desmarais Letendre, secrétaire trésorière adjointe, est présente.

Monsieur Stéphane Robidas a motivé son absence.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi absente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 19h30.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2015-06-102 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière actuelle est absente de son travail pour cause de maladie;

CONSIDÉRANT QUE les activités de la municipalité requièrent la nomination d'une personne qui peut exercer les pouvoirs et devoirs de la directrice générale/secrétaire-trésorière en son absence;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder à la nomination de madame Line Desmarais Letendre à titre de directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim pendant le congé de maladie de la directrice générale et secrétaire-trésorière actuelle;

À ces causes, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents;

QUE le conseil nomme, à compter du 8 juin 2015 madame Line Desmarais Letendre à titre de directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim pendant la période de congé de maladie de la directrice générale/secrétaire-trésorière actuelle;

QUE le conseil autorise monsieur le Maire et madame Line Desmarais Letendre à compléter tous les documents nécessaires à la présentation de la demande de subvention du programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL);

Proposition adoptée.

2015-06-103 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance par courrier spécial;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de régularité et de quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Voirie
 - 4.1 Programme Réhabilitation du Réseau Routier Local
 - 4.2 Contrat d'ingénierie pour Plans et Devis – PRRRL
5. Levée de l'assemblée

2015-06-104 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL- ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs, sur la proposition de Philippe Verly et appuyée par Sylvain Côté, il est

unanimement résolu et **adopté que le conseil de la Municipalité de Val-Joli** autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2015-06-105 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RÉALISATION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs, sur la proposition de Gilles Perron et appuyée par Raymond Côté, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Val-Joli autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2015-06-106 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 20h28.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Line D. Letendre
directrice générale et
secrétaire-trésorière par
intérim